

---

**Lancement des campus connectés :**

**L'Ardèche ouvre la voie aux campus nationaux**

3 MAI 2019

---

**Le gouvernement a officiellement lancé ce 3 mai les tiers-lieux labellisés « Campus connectés ». Des campus dont fait partie A2C (Ardèche campus connecté), implanté à Privas pour sa première année, et appelé à s'étendre en un réseau de tiers-lieux sur tout le territoire. Une fierté pour le Département, d'autant que le nom et le projet ardéchois ont inspiré le label national.**

Un taux de réussite au bac plus qu'honorable, identique ou supérieur aux moyennes académique et nationale, et pourtant, **à peine plus de 50 % des bacheliers ardéchois s'orientent vers des formations universitaires** : ce constat amer est celui de la situation ardéchoise. Une conjoncture qui semble être le résultat de plusieurs facteurs, principalement géographiques et socio-économiques : éloignée des pôles universitaires, particulièrement à l'ouest, l'Ardèche détient également le plus fort taux de précarité d'Auvergne-Rhône-Alpes. Lorsque se lancer dans un parcours d'études supérieures rime avec départ précoce du foyer familial et frais annexes importants (loyer, déplacements...), toute motivation peut être freinée par ces aspects pratiques, surtout en cas d'hésitation sur le choix de son orientation.

C'est pour parer à tous ces obstacles et donner une nouvelle chance à ce public que **le Département a décidé de créer un tiers-lieu<sup>1</sup> permettant de suivre des études supérieures à distance.**

Le panel proposé repose sur **l'ensemble des formations aujourd'hui existantes à distance, dispensées par n'importe quelle université française.**

Ce tiers-lieu couvrira plusieurs objectifs :

- Limiter le renoncement aux études supérieures : toucher des jeunes qui auraient décroché après le bac ;
- Donner une seconde chance à des étudiants universitaires ayant connu un échec et ayant abandonné leur formation en cours d'année ;
- Améliorer les conditions d'enseignement pour les jeunes dont la formation ou la première année de formation est effectuée à distance, grâce à une dynamique collective et d'entraide due à la présence d'autres étudiants et d'un coach dont le rôle sera d'accompagner les étudiants dans les méthodes d'apprentissage et leur organisation, facteurs souvent déterminants pour mener des études avec succès.

---

<sup>1</sup> Un tiers-lieu est un espace entre le domicile et le lieu de travail ou d'études, qui permet le développement de projets personnels et professionnels mais également la rencontre et l'échange entre ses usagers.

**Contact : Département de l'Ardèche – Direction de la communication**

Sandrine BARBERINO / Isabelle SEREN / Corine FONTANARAVA

04 75 66 71 46 / 04 75 66 77 12 / 04 75 66 77 08 – [com@ardeche.fr](mailto:com@ardeche.fr)



Soutenu par le rectorat de l'académie de Grenoble, le Département lance donc son premier campus connecté à la rentrée 2019 à Privas, pour une première expérience accessible à tous, la ville-préfecture se situant par définition à équidistance de tous les territoires ardéchois. Si le succès est au rendez-vous, d'autres campus pourraient voir le jour dans les années scolaires à venir.

Pour cette première rentrée scolaire connectée, la promotion sera de 10 étudiants. Les inscriptions sont en ligne sur [www.ardeche.fr/a2c](http://www.ardeche.fr/a2c)

#### En chiffres :

- 1 campus connecté en 2019
- 1 coach
- 10 places pour cette première promotion
- 1 nom, Ardèche Campus Connecté, repris au niveau national pour la labellisation Campus connectés
- Budget de 130 000€, aide du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation à hauteur de 60 000€ (50 000€ de démarrage + 1 000€ par élève)